çons. Cependant, de 1908 à 1918, nous avons payé près de $575,000.00 aux municipalités scolaires pour les inciter à construire et à maintenir des académies pour garçons. Aujourd'hui, il n'y a pas un centre quelque peu important qui ne possède une telle académie et qui n'en soit fier. Laissez-moi ajouter que, grâce à nos subventions, pas moins de 130 académies ont été construites dans cette province au cours des dix dernières années.

5. Construction d'une école forestière.—Comme vous le savez, notre province possède des forêts très considérables qui constituent l'une de ses principales richesses. Le commerce de bois lui-même est un de nos commerces les plus importants. Et, cependant, nous n'avions pas d'école forestière ! Dans le cycle de notre enseignement, nous avions des universités pour former les hommes de profession, des collèges commerciaux pour nos commerçants, des écoles d'agriculture pour nos cultivateurs, des écoles spéciales pour nos techniciens et nos ingénieurs civils. Mais pour former des ingénieurs forestiers dont le besoin était si urgent, nous n'avions rien : pas un collège, pas une école. Bien que nous n'ayons fait aucune promesse à ce sujet, nous avons cru devoir combler cette lacune. La province possède maintenant, sous le patronage de la vieille université Laval de Québec, une école forestière bien aménagée qui est appelée à rendre et qui a déjà rendu des services très appréciables à la province. Le gouvernement accorde un subside annuel à cette école qui, disons-le en passant, est la première du genre dans le Dominion.

6. Création d'un service forestier.—Puisque nos forêts ont une telle importance pour la province, il était naturel de songer à créer un service forestier sous le contrôle du département des terres et forêts. A défaut de promesses, nous nous sommes laissé guider par l'intérêt public. Ce service possède, entre autres attributions, celles de surveiller le domaine forestier de la